

11^e mois à Grans

Décembre
2006

bulletin mensuel
d'informations
municipales

N° 178

Sommaire

- P.2 : ● Réveillon de la St Sylvestre
- P.3 : ● L'édito du Maire
- P.4 : ● Compte rendu
du Conseil Municipal du 16/10/06
- P.5 : ● Les infos municipales
 - Campagne de diagnostic
des installations d'assainissement
 - Enquête I.N.S.E.E.
 - État civil
 - Allo... Monsieur le Maire
 - Bonne ambiance au service
Enfance & Jeunesse
- P.6 : ● Les infos municipales
 - Plan de cohésion sociale
 - Séjour Neige 2007
 - Le Souvenir Français
 - Noces d'Or
 - Colis de Noël 2006
 - Urbanisme
- P.7 : ● Les infos municipales
 - Recensement de la population
 - Le Local Jeunes
- P.8/9 : ● Ça c'est passé à Grans
 - Bienvenue à ...
- P.10 : ● La vie associative
 - Le Kangourou Basket Club
 - La F.C.P.E.
 - Les A.I.L.
 - Histoire et Traditions Gransoises
 - Les Cavaliers de la Forge Ouest Provence
- P.11 : ● La vie associative
 - Le Comité des Fêtes
- P.12 : ● Le dossier du mois
 - Réhabilitation de la Chapelle St Georges
- P.13 : ● Le Téléthon 2006 à Grans
- P.14 : ● Expression libre
- P.15 : ● La vie culturelle et associative
 - Médiathèque Intercommunale
 - Espace Robert Hossein
 - Atelier Léz'arts Verts
 - Grans Taurin
- P.16 :
 - L'Agenda
 - Le poème de Marcelle Blaise
 - Cinéma



Ouest
Provence





Grans



REVEILLON

DE LA

SAINTE

SYLVESTRE

Dimanche 31 Décembre 2006 - 21h00

Participation : 68 €

Païement par chèque uniquement

Points de vente à partir du 4 décembre :
Boulangerie LE GIBASSIER

04 90 55 95 78

Comité des Fêtes

04 90 55 83 65

Animation Musicale

par

l'orchestre

Willy Marco

COTILLONS

Salle des Fêtes Gérard Philippe

Organisé par le Comité des Fêtes



MENU

Sangria royale à la framboise

Apéritif et ses amuses-bouches

Dégustation des trois terrines

de foie gras maison au Porto,

à l'Armagnac et à la figue

Noix de Saint-Jacques aux morilles

sur lit de tagliatelles

Trou Gransois

(Glace au melon arrosée

de liqueur de melon et d'amandes)

Civet de chevreuil sauce grand veneur

avec son aubergine à la parmesane

et son gratin dauphinois

Plateau des cinq fromages

et son lit de Mesclun

Mignardises

Corbeille d'assortiments sucrés provençaux

Les trois vins, café

champagne (1 bouteille pour 4 personnes)

Suivi de la Soupe à l'Oignon



**Chères Gransoises,
Chers Gransois,**

Lorsque vous recevrez ce journal, vous serez probablement pour beaucoup d'entre vous en pleine préparation des fêtes de fin d'année, moment de repos et de retrouvailles en famille.

Une pensée pour ceux qui seront malades ou seuls, qu'ils sachent qu'ils peuvent toujours nous contacter et qu'une solution sera trouvée à leur solitude.

Le cinéma vient enfin de rouvrir ses portes à Grans dans le nouvel Espace Robert Hossein. Le premier jeudi (16 novembre) sans beaucoup de publicité, plus de 230 entrées sur les deux séances. Déjà un beau succès. C'est parti sur la base de deux séances par semaine, le jeudi comme convenu, à Pâques nous ferons le point pour voir si la demande nous permet d'augmenter le nombre de séances. Abonnez-vous (3,18 € avec l'abonnement).

Les travaux rue Aristide Briand sont en cours. Première tranche, remplacement du réseau assainissement jusqu'à la fin de l'année, bordures trottoirs, parking, goudron en janvier, février. L'entreprise fait le maximum pour limiter les nuisances dans le quartier.

Le projet d'un mini stade près de l'ancienne école maternelle va voir le jour. Je ferai les propositions au prochain Conseil Municipal. Objectif, être opérationnel cet été.

Mais je vous reparlerai de tous nos projets en cours pour 2007 lors des vœux que le Conseil Municipal présentera à la population le mardi 30 janvier à 18 heures 30 à l'Espace Robert Hossein.

Dans l'attente, bonne fêtes de fin d'année pour vous et vos proches.

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest Provence
Conseiller Régional





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2006

1/ APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2006

Le Procès Verbal du Conseil Municipal du 12 Juin 2006 est approuvé à la majorité, 6 ne participent pas au vote (E. CAMELER - COURT P. - REBOUL P. - LANGERON M. - BELMOND R. - MARTINEZ S.).

2/ INFORMATION DU PRÉSIDENT SUR L'ACTIVITÉ DU SAN OUEST PROVENCE

Monsieur Bernard GRANIÉ, Président du SAN Ouest Provence, intervient en séance publique de Conseil Municipal afin d'informer l'assemblée sur les points ci-après :

- Historique et évolution de l'organisation et des compétences intercommunales à partir du territoire initial d'Istres / Miramas
- Fonctionnement de la structure intercommunale depuis janvier 2003
- Effectifs et répartition sur le territoire des agents intercommunaux
- Compte Administratif 2005
(répartition des recettes et des dépenses)
- Budget primitif
- Évolution du taux de taxe professionnelle
- Organisation de la dette
- Dotations aux communes
- Investissements inscrits en 2005 et évolution depuis 2003
- Crédits délégués à la Commune
- C.D.D.A. (Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement)
- Principales actions transversales dans chaque domaine de compétence
- Grands dossiers structurels en cours

3/ MODIFICATION DE L'INVENTAIRE SAN

Le Conseil Municipal, à la majorité : 6 contre (E. CAMELER - COURT P. - REBOUL P. - LANGERON M. - BELMOND R. - MARTINEZ S.),

L'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la délibération du Bureau Syndical du

12/07/2006 (n° 394/06) portant mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés,

- Approuve les modifications issues de cette délibération,
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

4/ CRÉATION D'EMPLOI AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

- Décide de créer, à compter du 01/11/2006 un emploi permanent à temps non complet de 30 heures hebdomadaires d'agent des services techniques pour la crèche.
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

5/ CRÉATION D'EMPLOI AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

- Décide de créer, à compter du 01/11/2006 un emploi permanent à temps non complet de 28 heures hebdomadaires d'agent des services techniques pour le service entretien.
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

6/ EXERCICE DU DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

- Détermine le droit à formation individuelle des élus municipaux comme suit :
 - ◆ Droit annuel à la formation : 3 jours par élu, l'année démarrant au jour de l'installation du Conseil Municipal
 - ◆ Priorité donnée en matière de formation :

- Sur le contenu : Formation en relation directe avec l'action de l' élu au sein de la municipalité (délégations de fonction, participation aux commissions, mandat spécial, représentation dans un organisme extérieur).

● Sur les organismes :

La commune est adhérente à l'Agence Technique Départementale distribuant en contrepartie des formations gratuites aux élus municipaux.

En priorité, les formations seront choisies au sein de cet organisme.

◆ Modalités de demande :

● Pour les formations gratuites :

Demande formulée par courrier adressé à Monsieur Le Maire au plus tard 15 jours avant la formation.

● Pour les formations à titre onéreux :

Demande formulée par courrier à Monsieur Le Maire permettant le lancement d'une consultation sur la base d'un descriptif de la formation souhaitée par l' élu.

◆ Aspects financiers :

La prise en charge est plafonnée à 257,00 euros par jour de formation et comprend :

- Le coût éventuel de la formation
 - Les frais de déplacement
 - Frais de séjour
 - Frais de restauration
 - Compensation perte de revenu de l' élu
- Les remboursements de ces frais seront opérés sur présentation des justificatifs et dans les conditions fixées par le décret du 28 Mai 1990 modifié.

7/ APPROBATION CONVENTION VILLE DE GRANS / AGENCE "SOCRATES-LEONARDO DA VINCI" PROGRAMME COMENIUS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, considérant l'intérêt du programme susvisé, vu le projet de convention ci-annexé,

- Autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

CAMPAGNE DE DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LA COMMUNE DE GRANS

L'eau est un bien précieux qui doit être protégé.

Le SAN Ouest Provence engage donc une campagne de diagnostic des installations d'assainissement individuelles. Cette démarche est d'ailleurs imposée par la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992 (art. 35).

Ce diagnostic exhaustif des dispositifs existants va être réalisé par le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**, structure intercommunale qui sera par la suite chargée du contrôle et, le cas échéant, de l'entretien. La vérification technique des installations sera effectuée par une entreprise spécialisée.

Pour notre commune, le SAN Ouest Provence a confié cette mission à la Société des Eaux de Marseille (SEM).

Une campagne d'information va être lancée ce mois-ci (courrier adressé aux propriétaires, affichage, documentation) afin de fournir aux propriétaires des informations générales sur l'assainissement non collectif, ainsi que les modalités de réalisation du diagnostic.

BONNE AMBIANCE

AU SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

Le service municipal Enfance et Jeunesse (S.M.E.J.) est régulièrement fréquenté par plus de 250 familles gransoises, mais n'en reste pas moins un des plus mal connus. Il regroupe les activités du temps cantine, du péri-scolaire, du mercredi, du centre aéré pour les petites vacances, du local jeunes et l'accueil des enfants pour la période des vacances d'été.

Le 24 octobre, **Fabienne Gruninger**, élue déléguée enfance et jeunesse, a invité tous les parents utilisateurs du service à une réunion d'informations avec présentation de tous les animateurs et responsables. Sur fond de projection de photographies des activités des dernières années, les divers aspects de l'accueil des enfants ont été abordés.



« Le groupe des 13 animateurs est très dynamique et très motivé », indique Fabienne Gruninger « et il est important qu'une bonne ambiance de travail règne autour des enfants. ». Le débat s'est rapidement installé entre les animateurs et les parents présents à l'amphithéâtre Robert Hossein. Le point le plus souvent évoqué fut le trop petit nombre de filles fréquentant le local jeunes. « Cette tranche d'âge est un peu particulière. La différence de maturité entre filles et garçons se fait cruellement sentir. », explique Magali Imbert, responsable du local jeunes. « Nous essayons de leur proposer des activités typiquement féminines (on est même allé faire les soldes !!!). », indique Momo, animateur des 12-15 ans. « Les programmes des vacances sont faits avec les jeunes et ils proposent les activités dont ils ont envie, il faut que les filles viennent nous voir. Nous avons une très grande adaptabilité et nous ferons tout pour les satisfaire. ».

La réunion s'est clôturée par un buffet apéritif très convivial. Les parents ont ainsi pu faire plus ample connaissance avec les animateurs mais on peut simplement regretter qu'une toute petite partie des invités se soit déplacée.

Vous pouvez contacter Fabienne Gruninger, élue déléguée enfance et jeunesse, au 04 90 55 98 24.

Elle vous recevra avec plaisir, sur rendez-vous, le mardi de 16h à 18h.



ENQUÊTE SUR LA SANTÉ

ET LES ITINÉRAIRES PROFESSIONNELS

L'I.N.S.E.E. réalisera **du 20 novembre 2006 au 15 janvier 2007** une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle auprès de personnes de 20 à 74 ans résidant en France.

Cette étude s'intéresse aux relations entre l'itinéraire professionnel - c'est-à-dire la succession d'emplois, de périodes de chômage ou d'inactivité, ainsi que l'évolution des conditions de travail - et l'évolution de la santé et l'apparition éventuelle de handicaps au cours du temps.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur(trice) de l'I.N.S.E.E. chargé(e) de les interroger. Il sera muni(e) d'une carte officielle l'acréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Etat civil

• **Naissances** •

- MILLE - DIDIER Romane .. née le 08 octobre à Salon de Provence
- BOY Quentin né le 13 octobre à Aix en Provence
- TAVORMINA Tristan né le 13 octobre à Salon de Provence
- PRADINES Maëlys née le 19 octobre à Salon de Provence

• **Mariage** •

HOBOYAN dit HOUBOUYAN Bruno et POPPEN Hélène .. le 04 novembre



ALLO... MONSIEUR LE MAIRE

Samedi 16 Décembre de 9h30 à 12h

04 90 55 99 78

PLAN DE COHÉSION SOCIALE
• VOLET HABITAT •

Vous êtes PROPRIÉTAIRE d'un logement LOUÉ ou VACANT : réalisez des travaux et bénéficiez de subventions majorées et d'aides techniques.

La demande locative est très forte dans notre département. Il y a pourtant, d'après l'INSEE, près de 60 000 logements vacants dans le parc privé, soit environ 7% du parc, qui se dégradent et se dévaluent faute d'être utilisés. Des dizaines de milliers de ménages sont en outre logés dans des habitats vétustes ou indignes, y compris des propriétaires occupants.

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, un Programme d'Intérêt Général est lancé par l'Etat dans 52 communes des Bouches du Rhône. L'animation de ce dispositif a été confiée au PACT ARIM 13.

Ce programme vous concerne directement :

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, vacant ou loué en résidence principale et que vous souhaitez réaliser des travaux afin de :

- Remettre ce logement sur le marché
- Sortir d'une situation d'insalubrité
- Pratiquer après travaux un loyer modéré

Ce programme vous permet de bénéficier :

1/ Des aides financières de l'ANAH pour les travaux

- Subventions de 15 à 80% selon le niveau de loyer après travaux,
- Déplafonnement des travaux pour sortie d'insalubrité
- Prime supplémentaire pour les logements vacants depuis plus d'un an
- Rappel : taux de TVA réduit à 5,5% sur les travaux

2/ D'une assistance technique et administrative gratuite pour une étude et un montage personnalisé de votre projet

- Diagnostic technique de l'immeuble ou des logements à réhabiliter par une visite sur place,
- Aide à la définition du programme des travaux et élaboration du projet global,
- Évaluation des coûts de réhabilitation,
- Mise au point du plan de financement,
- Montage administratif du dossier et de la (des) demande(s) de subvention(s) qui est (sont) ensuite déposée(s) à l'ANAH

Pour être recevables, les dossiers doivent être déposés avant le 30 juin 2007.

Après cette date, les dossiers déposés ne bénéficieront plus de ces aides exceptionnelles, notamment l'assistance technique et administrative gratuite.

Pour plus d'informations :

Vous pouvez prendre contact avec le PACT ARIM :

- Numéro vert : 0 800 880 590 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Mme GIELLY PLACIDE Isabelle ou Mme CEZANNE LUCIE au 04 91 11 64 82
- Contact par mail : pact-arim13@pact-arim13.org
- Pour écrire : PACT ARIM 13 L'Estello - 1 Chemin des Grives 13013 MARSEILLE

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE & JEUNESSE
Séjour Neige 2007

Pour les 12/17 ans, séjour neige, à Barcelonnette, du 24 février au 3 mars 2007, aux stations de Sauze et Praloup.

Attention, 12 places uniquement !

Venez vite réserver (50% du coût du séjour). Inscriptions jusqu'au 10 février 2007.



DEVOIR DE MÉMOIRE : QUÊTE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2006

Le Souvenir Français remercie vivement toutes les personnes pour leur générosité lors de la quête dans le village et devant les cimetières (Cette quête sert à l'entretien des tombes et des monuments élevés à la gloire de ceux qui sont morts pour la France).

NOCES D'OR

Émile CANDELLA, gardien de police municipale à la retraite et Hélène CANDELLA, femme de service à la Mairie pendant 24 ans, ont fêté leurs 50 ans de mariage. Mariés le 3 novembre 1956, ils habitent à Grans depuis 1969. De leur union, sont nés 5 enfants et 6 petits-enfants.

Le Club Senior Gransois leur a organisé une petite fête en présence de Monsieur le Maire. Monsieur LEANDRI, Conseiller Général, leur a remis une médaille.



COLIS DE NOËL 2006

La distribution des Colis de Noël offerts chaque année par la Mairie de Grans en faveur des personnes de 65 ans et plus se fera (pour les personnes déjà inscrites) :

le Lundi 11 décembre et le Mardi 12 décembre de 9h à 12h30 dans la Salle des Mariages de la Mairie

Les personnes ne pouvant se déplacer devront faire **une procuration écrite et signée** à la personne de leur choix.

Les nouvelles personnes voulant se faire inscrire pour les colis de Noël 2007, devront se présenter **dès Janvier et jusqu'au 30 Septembre 2007** au Service Social, munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Claudette PAGES,

Adjoint au Maire, Responsable du Service Social

URBANISME

Vous pouvez contacter Fabienne Gruninger, élue déléguée à l'urbanisme, au 04 90 55 99 74.

Elle vous recevra avec plaisir, sur rendez-vous, le jeudi de 15h à 17h.



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

**Le recensement est utile à chacun de nous
Pensez-y !**

**Publi-communicé – 2007
Commune de moins de 10 000 habitants
recensée en 2007**

Toute la population vivant à GRANS sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme GRANS, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

GRANS fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04 90 55 99 70 (MmeSAUVI).

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2008.

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE & JEUNESSE

Les adhérents du Local Jeunes se sont mis au boulot ! Nettoyage, peinture et décoration pour un nouveau départ dans un local tout propre. 4 jours, pour remettre au propre le Local Jeunes, tel était le défi de l'équipe d'animation pendant les vacances de la Toussaint !!!

Toute l'équipe du local était là pour aider : ADRIEN, FRÉDÉRIC, ROMANO, YUCEF, MARTIN, KÉVIN, ROMAIN, GAETAN, VINCENT, NICOLAS, JEAN, PIERRE, CLAUDE, ALEXIA, JEAN-MARIE, ANTOINE, JAOUAD, ENZO, JOHAN, SIMON, BENJAMIN et bien d'autres encore qui ont donné un petit coup de pinceau.

Défi relevé ! Un grand merci et bravo à toute l'équipe.

Nous recherchons un jeune graphiste doué pour décorer 2 grandes plaques de bois dans le local.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir nous voir ou appelez au 04 90 55 95 25, le mardi et vendredi de 17h à 19h et le mercredi et samedi de 13h 30 à 19h.





Bilan annuel du C.C.F.F., à la Voûte, le 13 octobre



Kermesse du Club Senior Gransois, salle Gérard Philippe, le 14 octobre



Horse Ball, au foirail, les 14 et 15 octobre



Tournoi de Football au stade Mary-Rose, le 14 octobre



Journée Portes Ouvertes à l'Espace Robert Hossein, le 21 octobre



30^{ème} Foire d'Automne, le 22 octobre



Inauguration de l'Espace Bio,
lors de la 30^{ème} Foire d'Automne,
le 22 octobre



La quête
du Souvenir Français,
le 1^{er} novembre



Assemblée Générale du Comité des Fêtes, le 4 novembre



Gospel Flame,
à l'église,
le 4 novembre



Assemblée Générale
de Terre de Provence,
le 5 novembre



Cours Hip-Hop costumé pour Halloween,
Grans Musculation, le 28 octobre

Bienvenue à

BRUNO ET AGNÈS

Depuis le 16 novembre,
un nouvel espace vestimentaire pour la Femme
a ouvert à Grans, au 36-38 Cours Camille Pelletan.
La boutique "**Tendance**" propose tout l'habillement
féminin (*Jus d'orange, Cop Copines, 2026, Cyberg, ...*),
ainsi que de nombreux accessoires, sacs, bijoux et
ceintures. Venez découvrir des superbes tenues dans
une ambiance chaleureuse et conviviale.

**Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h
tous les jours sauf le lundi.**





LE KANGOUROU - BASKET CLUB

Nous vous invitons à venir nombreux soutenir les équipes du Basket Club lors des rencontres de championnat qui se déroulent à la salle Paul SIAS. Entrée gratuite.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE / BENJAMINS / 14H / GRANS-ARLES

SAMEDI 2 DÉCEMBRE / BENJAMINES / 15H30 / GRANS-CRAU BC

SAMEDI 2 DÉCEMBRE / CADETTES / 17H / GRANS-MARIGNANE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE / MINIMES GARÇON / 9H / GRANS-ISTRES

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE / SENIORS GARÇON 2 / 11H / GRANS-PENNES MIRABEAU

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE / SENIORS GARÇON 1 / 15H / GRANS-SORGUES

SAMEDI 9 DÉCEMBRE / POUSSINES / 14H / GRANS-SALON-ROGNAC

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE / SENIORS GARÇON 1 / 15H / GRANS-BOLLENE

SAMEDI 16 DÉCEMBRE / BENJAMINS / 15H30 / GRANS-SAUSSET

Formation table de marque le Vendredi 9 décembre à 19h30 à la salle Paul SIAS. S'adresser aux responsables du club pour renseignements et inscriptions.

Ils en redemandent les participants du stage de Basket qui s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint. Faut dire que sérieux, bonne humeur et détente ont rythmé ces journées bien remplies. Les participants se sont donnés rendez-vous pour le prochain stage prévu en février.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous pour le LOTO DU BASKET le dimanche 7 janvier 2007.



Toute l'équipe de la FCPE vous remercie de votre confiance renouvelée lors des élections des parents d'élèves du 14 octobre 2006 (résultats panneau d'affichage).

Nous ne manquerons pas d'intervenir au Conseil d'École ou dès que cela sera nécessaire pour défendre l'intérêt de nos enfants.

Nous restons pourtant étonnés de l'éditorial de M. le Maire dans "le mois à Grans" daté d'octobre 2006, mettant en avant le rôle de l'AIPEG quant aux modifications à apporter aux abords et au sein de l'école.

En effet, si nous apprécions cette mobilisation complémentaire, Monsieur le Maire ne peut pas ignorer notre saisie d'Ouest Provence, dès la semaine de la rentrée à propos de la sécurité des abords ainsi que pour l'élargissement de la rampe d'accès aux handicapés.

Il ne peut pas non plus ignorer suite aux inondations du 15 septembre, un courrier daté du 20 septembre mettant en exergue l'accent sur les problèmes de sécurité des abords et des locaux de l'école.

Notre étonnement s'amplifie lorsque nous découvrons un article paru dans la Provence du 30 septembre stipulant des améliorations non effectives encore à ce jour. **Aussi nous souhaiterions à l'avenir des réponses directes de la municipalité plutôt que par voie de presse.**

Les A.I.L.

La section cyclo des A.I.L. fêtera ses 30 ans le samedi 9 décembre à la Salle Rose Scelle, à partir de 17h30.

Le super loto des A.I.L. aura lieu le dimanche 17 décembre, à partir de 18h30, à la Salle des Fêtes.

HISTOIRE ET TRADITIONS GRANSOISES

D'hier à aujourd'hui :

LA VIEILLE FERME "VILLA MONTAUBAN" -1767- (2ème partie)

Tous les murs de ce bâtiment sont épais de soixante à soixante-dix centimètres. L'alimentation en eau s'effectuait par un puits situé en face de la porte d'entrée principale. Le niveau de l'eau de la nappe était alors à environ neuf mètres. De nos jours, le puits est presque asséché. Les forages voisins, qui sont allés chercher l'eau à plusieurs dizaines de mètres, en sont la cause. L'eau de la ville n'est arrivée qu'en 1980 et le tout-à-l'égout qu'en 2000 au quartier de Montauban. Mais c'est en 1966 que l'électricité arriva à Montauban. Jusqu'alors, c'était l'éclairage au gaz et le chauffage au bois... le fameux poêle "Mirus" !

Au cours des années 1950, les parents Rouit ont réalisé des transformations. Au rez-de-chaussée, ils ont fait disparaître la cheminée et ils ont percé une porte de communication entre la cuisine et l'écurie-étable, transformée alors en salle-à-manger, tandis que le premier étage devenait des chambres, toujours desservies par l'escalier extérieur.

Pendant la guerre de 1939/45, M. Rouit père gardait des chevaux d'octobre à mai, à Grans, au domaine du Gargue. C'était des chevaux de trait, de travail, et, pendant l'été, il les conduisait en pâture au Vernet (*Alpes de Haute-Provence*) d'où il était originaire. Puis, M. Rouit père travailla à la Poudrerie de Saint-Chamas de 1951 à sa mort, en 1970. Il élevait alors des cochons, des chèvres et des moutons en complément de son travail à la Poudrerie.

À la mort des parents, la sœur Jacqueline et son frère Roger se sont partagé ferme et terrain. C'est Roger Rouit qui est actuellement propriétaire de la "Villa Montauban", entourée de 3 000 m².

Jean Briand,

Président d'"Histoire et Traditions Gransoises"



LES CAVALIERS DE LA FORGE OUEST PROVENCE

Une nouvelle saison débute pour les 4 équipes poneys : poussins, benjamins, minimes et cadets poneys ainsi que pour les 2 équipes mixtes évoluant en nationales 3 et 5 et pour finir pour les élites féminines.

À cette occasion les équipes gransoises ainsi que les membres du bureau de l'association "les cavaliers de la forge Ouest Provence" sont heureux de vous convier à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 1^{er} décembre 2006, salle Rose Scelle à Grans à partir de 20h30.

Dernière date à retenir pour 2006 : **Dimanche 17 décembre 2006 de 10h à 17h**

MATCHS DE HORSE BALL PONEYS ET FEMININES

L'entrée est gratuite, une buvette vous attend et le spectacle est assuré.

Renseignements : 06.70.21.12.22



COMITÉ DES FÊTES

LE NOUVEAU BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Le Conseil d'Administration a élu le 9 novembre son nouveau bureau, ont été nommés au poste de :

- Président : **GIRAUD Christian**
- Vice-président : **MURY Roger**
- Vice-présidente : **GIRARD Magali**
- Trésorière : **SOUCHON Réjane**
- Secrétaire : **METIVIER Aimée**
- Gestionnaire : **BANDINI Maria**

Un bureau composé de 4 femmes et de 2 hommes, je salue l'engagement de ces dames dans la vie associative du village. Félicitations et tous mes vœux de réussite aux nouveaux élus.

LE RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Le Comité des Fêtes vous propose son réveillon de la Saint Sylvestre pour un prix très attractif de **68 €** par personne. Au menu le Chef Jean Christophe du restaurant "le Beffroy" vous proposera :

- Sangria royale à la framboise et apéritif traditionnel avec ses amuses-bouches
- Dégustation des trois terrines de foie gras maison au Porto, à l'Armagnac et à la figue
- Noix de Saint Jacques aux morilles sur lit de tagliatelles
- Le trou Gransois (*Glace au melon arrosée de liqueur de melon et d'amandes*)
- Civet de chevreuil sauce grand veneur avec son aubergine à la parmesane et son gratin dauphinois
- Plateau des cinq fromages et son lit de Mesclun
- Mignardises
- Corbeille d'assortiments sucrés provençaux
- Les trois vins et le Champagne (*1 bouteille pour 4 personnes*), café.
- Soupe à l'oignon



L'édition 2005
du Réveillon de la Saint Sylvestre

Réveillon de la Saint Sylvestre avec cotillons et une animation dynamique des quatre membres de l'**orchestre Willy Marco** bien connu par les associations Gransoises. **La vente des billets se fera à partir du 4 décembre à la boulangerie Bannette "Le Gibassier".**

Réservations au **04 90 55 95 78**

ou au bureau du Comité des Fêtes au **04 90 55 83 65**.

Pensez bien à préciser avec qui vous souhaiteriez être attablé afin que l'on puisse dresser le plan de table au mieux et selon vos affinités.

1^{ER} SALON DE NOËL

Le Comité des Fêtes fera son tout premier **Salon de Noël les samedi 9 et dimanche 10 décembre**, à la Salle des Fêtes. Ce salon a été conçu dans le même esprit et avec le même souci de qualité que notre désormais respectable Salon des Saveurs et des Traditions.

Vous y découvrirez pas moins de **25 exposants**, trois santonniers, deux chocolatiers, des biscuits provençaux, du linge et accessoires de maison, des artisans (*bijoux, peintures*), des vins fins, du champagne, de la volaille, des sapins de Noël, des décorations de Noël, des jouets en bois, du pain d'épice, du foie gras, des ours en peluche, des livres. Bref tout pour faire vos achats pour Noël et pour le plaisir des yeux et de nos papilles.

Les enfants seront également très choyés, nous leur proposerons :

- un coin de lecture de contes de Noël
- un concours de dessin sur le thème du "sapin de Noël"
- un atelier de peinture de santons pour vos crèches
- des jeux d'enfant à l'extérieur avec des récompenses à gagner

Mais aussi :

- de vieux portraits de familles de Gransois
- du chocolat chaud
- les fameuses crêpes de Maryvonne

L'entrée de ce salon sera gratuite, il sera ouvert le **samedi de 14h à 18h30** et le **dimanche de 10h à 18h**. Venez nombreux apprécier et encourager le travail de toute une équipe.

LE CONCOURS DE CRÈCHES 2007

Le mardi 09 janvier 2007 aura lieu la remise des Prix du Concours de Crèches organisé par le Comité des Fêtes. Vous avez été près de 46 participants l'an dernier, **il faudra vous inscrire au bureau du Comité des Fêtes avant le 22 décembre pour y participer**. Les quatre membres du jury passeront chez vous, début janvier pour évaluer vos crèches. La remise des prix aura lieu à la Salle des Fêtes à partir de 18h30. La soirée, animée par Terre de Provence, sera clôturée par un buffet provençal préparé par l'équipe et dont certains de nos membres ont le secret. Un vin chaud d'accueil vous sera proposé, tous les participants à ce concours seront, comme à l'accoutumé, récompensés. L'ambiance chaleureuse et conviviale sera de mise pour la 15^{ème} édition de ce concours, avec un hommage particulier à son créateur, Maurice TEISSIER.

Christian GIRAUD, Président du comité des Fêtes



Lors de l'édition 2006
du Concours

RÉHABILITATION DE LA CHAPELLE SAINT-GEORGES

À l'issue de la belle procession de la Saint-Georges le 23 avril 2006, une "souscription pour la restauration de la chapelle" a été lancée en association avec la Fondation du Patrimoine (*conférer le Mois à Grans de Juin 2006*).

Aujourd'hui, je viens vous informer du déroulement de cette opération.

La Fondation du Patrimoine a enregistré, au 2 novembre 2006, 39 donations pour un montant de 3 432 €. Les donateurs sont en majorité gransois, mais aussi de Salon, Cornillon, Lançon, et même de Nîmes et de Montigny le Bretonneux !

Le montant prévisible des travaux est estimé à environ 22 500 € hors taxes ; le seuil de 5 % du montant des travaux s'établit à 1 125 €, il a été largement dépassé par la souscription, ce qui entraîne une aide complémentaire de la Fondation du Patrimoine de 3 500 €.

Parallèlement, des demandes de subventions ont été adressées par la Mairie au Conseil Régional et au Conseil Général, au titre de l'aide à la restauration du petit patrimoine rural non protégé (*conférer la délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 2006*), la commune participant quant à elle à hauteur de 20 % du coût des travaux.

Le financement étant pratiquement bouclé, les services de la commune ont, d'ores et déjà, procédé au lancement du marché d'appel d'offres.

Théoriquement, les travaux devraient être exécutés au début de l'an prochain, ce qui nous permettra de découvrir, un an après, notre vieille chapelle entièrement restaurée, à l'occasion de la procession du mois d'avril 2007.

Merci donc à tous les généreux donateurs qui, par leur geste, ont montré leur intérêt pour la sauvegarde de notre patrimoine local.

La collecte continue jusqu'au 31 décembre. **Des bons de souscription sont à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville** (*les souscripteurs bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don*).

Manuel RUIZ, Adjoint délégué à l'Économie

RESTAUREZ VOTRE PATRIMOINE BÂTI ET BÉNÉFICIEZ D'UNE ÉCONOMIE D'IMPÔTS !

Le label de la Fondation du Patrimoine peut être attribué aux propriétaires privés souhaitant faire une restauration de qualité sur des bâtiments faisant partie du patrimoine de proximité.

Qui est susceptible d'être labellisé ? Les personnes physiques assujetties à l'impôt sur le revenu ou les sociétés transparentes (G.F.R., S.C.I., S.N.C., ...) sous certaines conditions, copropriétés et indivisions.

Les immeubles concernés sont des immeubles **visibles de la voie publique, particulièrement représentatifs du patrimoine local**, situés en zone rurale et urbaine. Les travaux entrant dans le dispositif portent sur l'extérieur du bâtiment (*toitures, façades, huisseries, ...*).

Défiscalisez en toute simplicité !

Vous êtes propriétaires, avec le Label, vous pourrez déduire :

- **de votre revenu global imposable**, si l'immeuble ne produit pas de revenus :

- **50 % du montant des travaux de restauration,**
- **100 % pour les travaux ayant obtenu au moins 20 % de subventions** (*le montant défiscalisable est calculé net de subventions*),

- **de vos revenus fonciers**, si l'immeuble est donné en location :

- **100 % du montant des travaux sans application du seuil des 10 700 euros la première année.**

Pour plus de renseignements, contactez la Fondation du Patrimoine :

Délégation des Bouches du Rhône

Palais de la Bourse – BP 21856

13221 Marseille Cedex 01

Tél : 04 91 39 56 70 / Fax : 04 91 39 34 74

Courriel : délégation-paca@fondation-patrimoine.cm
www.fondation-patrimoine.com



AFM | TELETHON

8 ET 9 DECEMBRE 2006

LA SOLIDARITÉ COMME CRÉDO

Cette année encore, le début du mois de décembre va sonner le rappel de tous les bénévoles pour la grande manifestation du Téléthon. A Grans, de nombreuses associations sont mobilisées pour animer le village et recueillir d'importants dons tout au long du week-end d'action nationale des 8 et 9 décembre.

À Grans, rien ne se fait exactement comme ailleurs. Le Téléthon commencera avec une semaine d'avance, avec le traditionnel repas dansant **le SAMEDI 2 DÉCEMBRE dans la salle Gérard Philippe** (la salle étant occupée par le Salon de Noël du Comité des Fêtes le week-end suivant).

Renseignements : Pierre Bérud : 04 90 55 92 08 ou Jacques Gruninger : 06 14 41 91 08

Les réservations pour le repas se font auprès de Pierre Bérud : 04 90 55 92 08 ou auprès du Comité des Fêtes au 04 90 55 83 65.

Après ce premier geste, la mobilisation reprend pour un week-end entier d'animations. Le planning est chargé et, cette année encore, de nombreuses associations se sont investies.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

■ à partir de 16h15 :

Photos avec le Père Noël à l'Espace Robert Hossein.

■ 16h30 :

Goûter à la sortie des écoles organisée par l'AIEPEG.

■ à partir de 17h30 :

Animation Grans Musculation au gymnase Paul Sias.

■ 20h30 :

Concert de Gospel à l'amphithéâtre Robert Hossein.

■ 20h30 :

Tournoi de volley-ball au gymnase Paul Sias.



SAMEDI 9 DÉCEMBRE

■ 8h30 :

Randonnée pédestre avec la Gymnastique Volontaire (2 heures environ).

■ 9h :

Parcours découverte sur les berges de la Touloubre avec Les Relayeurs de Grans.

■ à partir de 10h

et toute la journée : Animation avec Grans Musculation.

■ 10h :

Cours de spéléologie avec Grans Spéléo.

■ 11h :

Promenades en calèche avec les Calèches d'Antan et le Père Noël dans les rues du village organisées par le Comité des Fêtes.

■ 12h :

Lâcher de ballons sur le Foirail organisé par le Comité des Fêtes.

■ de 14h à 17h :

Cours de gymnastique proposés par 4 animatrices de la Gymnastique Volontaire dans la salle de judo du gymnase Paul Sias.

■ de 14h à 18h :

● Pièce de théâtre par la Troupe de la Fontaine à l'ancienne école maternelle.

● Spectacle de danse

par le Tutu Jazzeur à l'ancienne école maternelle.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

■ Promenades en calèche

avec les Calèches d'Antan et le Père Noël dans les rues du village organisées par le Comité des Fêtes.

■ Un vide-grenier est organisé et les bénéfices réalisés seront intégralement reversés au Téléthon.

■ Une tombola

est proposée par le Comité des Fêtes avec un gros lot : 1 vol d'initiation en planeur au Centre de Vol à Voile de la Crau.

Renseignements :

Comité des Fêtes : 04 90 55 83 65

● Tout au long du Téléthon une mini-tombola est proposée par l'A.S.G. (tous les tickets sont gagnants). Tickets à acheter à la buvette.

● Tout au long du "Salon de Noël" des 9 et 10 décembre organisé par le Comité des Fêtes, les fonds recueillis à l'entrée, aux jeux d'enfants et auprès de la maquilleuse seront reversés dans leur intégralité au bénéfice du Téléthon.



**MAJORITÉ / GRANS, PROGRÈS & PATRIMOINE (SC, PRG, PS) ■
COMPTES DE CAMPAGNE (suite)**

Dans sa lettre n°1, l'opposition publie enfin les comptes (*les grandes lignes seulement*) de financement de sa campagne électorale.

Pourquoi les grandes lignes uniquement ? Où sont passés les détails essentiels que nécessite la transparence totale qu'ils exigent des autres. Pourquoi ne pas fournir d'emblée les explications que l'on juge soi-même indispensables au contrôle des comptes des autres ?

Nous avons, pour notre part, fourni tous les éléments permettant d'examiner, vérifier, contrôler nos finances. Ils ont obtenu, lu et photocopié tout ce qui leur semblait utile. Cela démontre d'ailleurs, s'il fallait le faire que, contrairement à ce qu'ils clament, ils ont bien la possibilité effective d'accéder aux documents publics, d'utiliser un lieu de consultation ainsi qu'un photocopieur, sans obligatoirement "camper" devant la mairie comme de pauvres exclus, criaillant à qui veut l'entendre que la majorité élue est "tyrannique, oligarchique..." (*fermons la parenthèse*).

Aujourd'hui, les Gransois attendent légitimement de l'opposition qu'elle fournisse, elle aussi, des éclaircissements sur le financement de sa campagne. Ils entendent par là des comptes simples mais détaillés comme il se doit. Nous sommes quant à nous d'ores et déjà surpris que ce qui n'aurait dû être qu'une formalité républicaine puisse être si difficile à obtenir pour cause de mauvaise volonté, à moins que ce ne soit trop secret, voire obscur...

Nous attendons officiellement les documents (*factures, comptes, moyens de paiement... en un mot, des pièces comptables*) qu'ils n'auront plus aucune hésitation à nous remettre (*démocratie oblige*) et au nom de la transparence, nous nous réservons le droit de leur demander les pièces justificatives.

REQUÊTE ANNULÉE

Le tribunal administratif vient de rejeter la requête d'Eric Cameler qui demandait l'annulation de l'arrêté du Conseil Municipal de 2005 lui retirant ses délégations d'adjoint. Monsieur Cameler semble surpris et s'interroge encore. Il envisage un appel et utilise toujours la même technique du "gentil petit" qui serait persécuté par le "grand méchant".

Mais, lorsqu'on se trouve dans une équipe de gestion communale depuis plusieurs années, et que soudainement l'on n'a de cesse de la critiquer (*dans l'unique but d'exécuter des manœuvres politiciennes par trop voyantes*), que subitement l'on se met à clamer partout être en total désaccord avec elle, ce faisant on s'exclut de cette équipe et le courage de cette conséquence devrait conduire à adresser une démission afin de se placer clairement et légitimement en opposition.

OPPOSITION / DÉMOCRATIE GRANSOISE ■ Aux donateurs de leçons, Mesdames et Messieurs qui lavaient plus blanc...

Il semble important de rappeler notre conception de la démocratie ainsi que notre optique de ce que devrait être un journal d'informations municipales et qui est bien loin de ce que nous impose la majorité actuelle.

De l'édito à l'expression libre ce n'est que propagande, manipulation, information partielle et partielle et tracts préélectorales, sur le compte des Gransois, bien sûr !

Bref rappel de nos écrits : « nous les représentants élus de DG revendiquons notre droit individuel de débattre et de voter chacun en son âme et conscience », cela s'appelle la liberté ! droit que nous reconnaissons également à la majorité.

Force est de constater que le point 15 du dernier conseil est un exemple significatif de la manière dont on peut manipuler l'opinion à travers un journal si "anodin" que le mensuel municipal !

Lorsque ce courage ne s'exprime pas, la République a prévu de donner le pouvoir à un conseil d'élus d'engager en son sein une procédure d'exclusion : c'est le retrait des délégations. L'équipe retrouve ainsi l'unité et la sérénité nécessaire qui lui permettent de mener à bien la politique pour laquelle elle a été élue. L'opposition devient révélée et identifiable sans ambiguïté, chacun peut ainsi assumer ses responsabilités : c'est la démocratie... française. Nous étions donc parfaitement dans le cadre de la loi en menant cette procédure. Monsieur Cameler fait appel, veut-il redevenir adjoint du Maire ?... un comble !!!

UNE ASSOCIATION AVEC LA POPULATION

Les actions de "gestion partagée" avec la population qui ont été concrétisées notamment par la création de commissions extra municipales (*écoles, stade, aménagements de rues, etc*) peuvent parfois concerner uniquement un petit nombre de personnes directement intéressées par le problème évoqué. Mais comment l'immense majorité des autres habitants peut-elle savoir pourquoi nous avons choisi telle solution et pourquoi telle autre n'a pas été retenue ?

La communication en direction de la population s'est sensiblement améliorée avec la nouvelle formule d'un bulletin municipal plus complet, mais ce que nous écrivons est-il lu et apporte-t-il suffisamment de réponses aux questions que se posent les Gransois ?

Alors, afin d'engager un dialogue toujours plus constructif et permanent avec la population, nous avons décidé de présenter trois outils d'information et de communication complémentaires qui permettront également de faire remonter les problèmes le plus directement possible :

Des élus désignés, à votre disposition pour chaque **Conseil de Quartier** (*voir le numéro d'octobre 2006, page 7*) ; un **"Allo Monsieur le Maire"** mensuel et personnalisé ; la création de **l'association Grans Progrès et Patrimoine**. Cette dernière, fondée par les membres de la liste que nous présentions en juillet dernier, et basée sur le comité de soutien, permettra de lancer un débat démocratique de fond sur la gestion des quartiers et les réponses possibles aux problèmes du quotidien. Forte de 150 membres attachés à la poursuite de notre politique et soucieux d'une gestion pouvant le mieux répondre aux aspirations de tous, elle sera pour nous une aide précieuse en suggestions et propositions dans un échange collectif et réciproque qui se veut être constructif et convivial.

Contacts et adhésions :

Jean-Louis Portolano – 814, Chemin des Crozes – 13450 Grans

La tarification de l'accès à la cantine pour les enfants allergiques est à notre initiative !!! Vous le dit-on ?

La majorité serait-elle elle-même divisée? L'élue qui s'est abstenue serait-elle ouvertement contre l'accueil des enfants "différents" au sein de nos écoles comme l'ancienne majorité l'a démontré s'il n'y avait eu déjà à l'époque le combat de quelques autres aventuriers ?

Quant aux nouveaux surfeurs du Web, il vous suffit d'aller sur google et de taper "Yves Vidal" et... oh surprise vous tombez aussi sur le site de DG ! serions-nous également à la solde de la municipalité par cette prétendue "preuve" ?

Deux dates : - **avant le 30/12/06** pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour l'année 2007 qui s'annonce intense en consultations électorales.

- **le 23/12/06**, nous vous attendons nombreux à notre LOTO, salle des fêtes 18h.
BONNES FÊTES À TOUS.



MEDIATHEQUE
INTERCOMMUNALE
Albert Camus

**AGENDA ACTION CULTURELLE
DÉCEMBRE 2006**

☐ **Mercredi 6 décembre**

Rendez-vous du mercredi

CONTES D'HIVER ET DE NOËL

par Monique Bertrand, conteuse
2 séances :

de 15h à 16h pour les enfants de 7 à 12 ans

de 16h15 à 17h15 pour les enfants de 3 à 7 ans

Sur inscription, nombre de places limité.

☐ **Jeudi 14 décembre à 18h**

Rendez-vous du Jeudi

**LES OLIVIERS DE GRANS,
HIER COMME AUJOURD'HUI**

Conférence animée par Patrick Boulanger, membre
de l'Association des Compagnons de l'Olivier du Pays
d'Aix et auteur de nombreux ouvrages.

Entrée libre

☐ **FERMETURE DE FIN D'ANNÉE**

La Médiathèque Intercommunale sera fermée
au public du jeudi 21 décembre 2006

au mardi 2 janvier 2007 inclus.

Réouverture le mercredi 3 janvier 2007 à 9h30.

**ESPACE ROBERT HOSSEIN
PREMIÈRE PROGRAMMATION POUR 2007**

Aller au spectacle c'est être prêt à découvrir l'autre,
à partager une émotion. C'est une rencontre unique
avec une œuvre transmise par un artiste.

L'élaboration et la réussite d'une programmation théâ-
trale est le résultat d'une réflexion qui prend en compte
plusieurs critères.

● **La fréquentation.** Tout le monde rêve d'avoir une
salle remplie : Les artistes, cela représente une forme de
reconnaissance de leur long travail de création, le spec-
tateur qui partage avec d'autres une même émotion, les
organisateur, gratifiés dans leur travail, les élus qui,
par leur rôle de décideurs en donnant des moyens
matériels financiers et humains pour mener à bien une
politique culturelle, constatent le bien fondé de leurs
choix. Les aspects techniques et financiers liés au lieu
d'accueil : dimensions de la salle et de la scène, équipe-
ment technique, budget dédié à l'achat des spectacles,
restent des contraintes quasiment incontournables qui
entrent en compte dans le choix des spectacles.

Mais là ne sont pas les seuls critères garants d'une réus-
site et il n'existe pas de "recette miracle" pour assurer le
succès d'une programmation tant la diversité du public,
les goûts de chacun d'entre nous et notre capacité à
s'ouvrir à toute forme d'expression est différente.

**C'est en fait l'ensemble de ces paramètres qui sont
l'essence même du spectacle vivant.**

Le 10 Novembre 2006 le Conseil d'Administration de la
Régie Culturelle "Scènes et Cinés Ouest Provence" a
délibéré favorablement pour la proposition de pro-
grammation des spectacles à Grans pour le 1^{er} semestre
2007 : musique, humour, théâtre, arts du geste...

**Les principales formes d'expression seront présen-
tées à l'Espace Robert HOSSEIN.**

L'Atelier
Les Arts du Geste

NOUVEAU
Le Mercredi
à la Vocte

NOUVEAU
Le Jeudi
et le 1^{er}
Samedi de
mars
à l'Atelier

**COURS DE DJEMBE À 9H
DANSE AFRICAINE À 20H**

**ATELIER D'EXPRESSION
PICTORALE POUR ADULTES
DE 14H À 17H**

Exposition de Virginie
"Oeuvres abstraites" à la Vocte
du 8 au 10 décembre 2006
Vernissage le 8 décembre à 18h30

GRANS TAURIN

L'Assemblée Générale du Club Taurin "GRANS TAU-
RIN" se tiendra le Vendredi 1^{er} Décembre à 19h, à la
Salle des Fêtes. À cette occasion sera fait le bilan moral
de l'année 2006. Nous relaterons les événements passés
au cours de la saison à Grans, en retenant les bonnes
expériences. Ceci nous amènera bien évidemment à
présenter le calendrier de nos manifestations 2007, avec
une nouveauté majeure : le Club Taurin se démarquera
en 2007. Ensuite le Trésorier-Adjoint présentera le bilan
financier de l'exercice 2006 avec une pensée profonde
pour notre Trésorier Maurice TEISSIER, très actif au sein
du Club Taurin pendant de nombreuses années et dis-
paru en Juin 2006.

L'Assemblée Générale est aussi le moment où nous
renouvelons le bureau de notre association et où nous
accueillons les nouveaux venus. J'en profite pour félici-
ter toute l'équipe de "GRANS TAURIN" qui a permis de
vous présenter toutes ces manifestations en 2006, par-
fois dans des conditions difficiles. À ce sujet, pour ani-
mer notre village avec nos traditions tauromachiques,
nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, de
tous âges et toutes disponibilités. Enfin, notre assem-
blée annuelle sera clôturée par un apéritif convivial.

Vous pourrez découvrir :

- "Délirium Live" ●
du groupe "Poum Tchack".
- "Titoff" ●
un pionnier du "Stand Up" qui revient sur scène
pour son troisième spectacle.
- "Louis Jouvet, la 52^{ème} Heure" ●
par le Time Code Théâtre,
spectacle qui marie Théâtre et Vidéo.
- "Pezzetino" ●
par la Cie Lunasol, du théâtre pour les tous petits,
à voir en famille et qui sera également proposé aux
enfants de la maternelle et de la Crèche Municipale.
- "Les hommes les plus extraordinaires que j'ai rencontré" ●
par Pierre Bellemare, conteur talentueux,
homme de Radio et de Télévision.
- "Faust" ●
par la Cie Cartoun Sardines Théâtre,
du Cinéma et du Théâtre en même temps :
version sonorisée et théâtralisée en direct
du célèbre film muet de F.W. Murnau.
- Le Festival intercommunal des Arts du geste "Les Élançées" ●
sera présent avec un spectacle programmé à Grans.

**Les dates précises, présentations des spectacles et
guides pratiques feront l'objet de parutions dans les
prochaines éditions d'Un Mois à Grans.**

Dominique MOLLARD, Conseillère Municipale, Déléguée à la Culture
Bernard GOUIN, Chargé de Mission Culture Grans / Cornillon

L'AGENDA DU MOIS

Vendredi 1^{er} Décembre

Assemblée Générale de "Grans Taurin"

19H • Salle Gérard Philippe

Samedi 2 Décembre

Repas Dansant du Téléthon

20H • Salle Gérard Philippe

Mercredi 6 Décembre

Permanence Urbanisme sur Rdv

10H à 12H • Mairie (04 90 55 99 74)

Vendredi 8, Samedi 9 & Dimanche 10 Décembre

Le Téléthon à Grans
dans tout le village

Samedi 9 Décembre

La Hotte au Jouets de la F.C.P.E.

de 10H à 17H • autour de la Fontaine Moussue

Samedi 9 & Dimanche 10 Décembre

1^{er} Salon de Noël

Samedi de 14H à 18H30 / Dimanche de 10H à 18H

• Salle Gérard Philippe

Dimanche 17 Décembre

Matches de Horse Ball Poneys et Féminines

de 10H à 17H • au Foirail

Concert de "Cantabile"

avec la participation de jeunes élèves
du Conservatoire National de Région de Marseille

15H • Amphithéâtre Robert Hossein

Super Loto des A.I.L.

18H30 • Salle Gérard Philippe

Mercredi 20 Décembre

Permanence Urbanisme sur Rdv

10H à 12H • Mairie (04 90 55 99 74)

Dimanche 31 Décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre

21H • Salle Gérard Philippe

Mardi 9 Janvier

Remise des Prix du Concours de Crèches

à partir de 18H30 • Salle Gérard Philippe

Et n'oubliez pas, en page 15, l'agenda
de la Médiathèque Intercommunale.

La Couloubre

La Couloubre
Couloubre qui es-tu ?
Couloubre où vas-tu ?
Tu vas, tu viens
Tu suis ton chemin
Un court arrêt à Marie-Rose
Afin que tu te reposes
Et tu repars bien gentiment
Pour passer aussi à Grans
Le long des berges verdoyantes
Ton cours gracieux nous enchante
Et quand le soleil scintille
Toi, Couloubre, tu brilles
Évitant les obstacles sur ton parcours
Tu n'hésites pas à faire des détours
Et tu finis ton chemin
Qui charme tout un chacun
Pour te jeter près de la mer
Dans le grand étang de Berre.
Marcelle Blaise

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre). Merci d'avance.

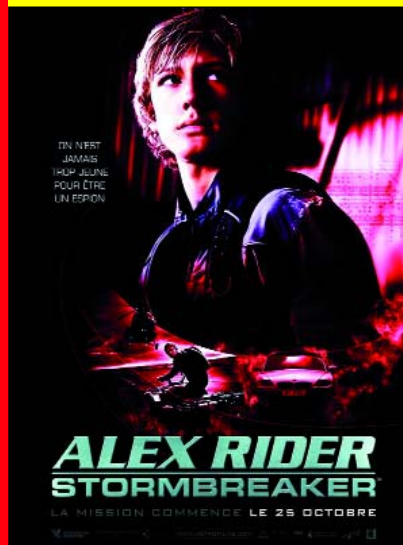
Grans

Cinéma

ESPACE ROBERT HOSSEIN

3,5 €
la séance

▼ Jeudi 7 Décembre / 19H00



▼ Jeudi 7 Décembre / 21H30



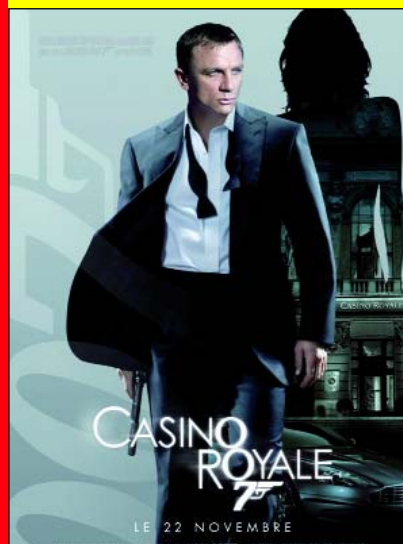
▼ Jeudi 14 Décembre / 19H00



▼ Jeudi 14 Décembre / 21H30



▼ Jeudi 21 Décembre / 19H00



▼ Jeudi 21 Décembre / 21H30

